



Déclarations et Discours

N^o 78/3

INTENSIFICATION DES RELATIONS ENTRE LE CANADA ET LA CE

Déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Don Jamieson, à l'ouverture de la deuxième réunion du Comité mixte de coopération Canada — Communauté européenne, Ottawa, 8 mars 1978

Monsieur le Président,

L'interdépendance des nations et le choc de la technologie sont deux phénomènes du monde dans lequel nous vivons. La technologie nous a montré combien petite et fragile est notre planète. De même notre interdépendance nous a été révélée de façon brutale en maintes occasions: la sécurité et la prospérité des nations sont inextricablement liées. Les grands chocs économiques qui secouent une partie du monde se répercutent sur nous tous. La coopération internationale s'impose si l'on veut résoudre les problèmes que pose l'interdépendance des peuples et promouvoir les intérêts et le bien-être communs. Étant donné la place qu'occupent la Communauté et le Canada dans le monde industrialisé (nous occupons les deuxième et sixième rangs respectivement pour ce qui est de la production brute) nous avons à coeur de préserver la bonne santé de l'économie mondiale. Il est donc essentiel que nos efforts au sein des grandes instances économiques du monde contribuent à accroître la prospérité de la communauté internationale et inspirent des solutions aux problèmes économiques qui n'épargnent personne. Étant donné les grands problèmes de l'heure, toute complaisance pourrait compromettre notre bien-être à tous.

Mais nos initiatives multilatérales ne devraient pas nous cacher la valeur de nos efforts de coopération bilatérale. Nous sommes ici aujourd'hui pour poursuivre ces efforts et pour leur donner un nouvel élan.

Les considérations économiques n'expliquent pas à elles seules l'ardent désir qu'ont les Canadiens de maintenir et de renforcer leurs liens avec la Communauté. La nature des liens historiques qui nous unissent est bien connue. L'expérience partagée et la communauté d'esprit tissent des liens précieux entre le Canada et la Communauté. Nous avons été les témoins attentifs de l'édification de l'Europe. Née de simples accords commerciaux conclus entre quelques pays, elle est devenue la "Communauté des Neuf" avec ses propres institutions, ses politiques communes et ses perspectives d'un nouvel élargissement et d'une plus grande unité.

Cette affinité spéciale et notre désir mutuel de voir nos relations tenir compte de l'évolution de la Communauté et de nos défis communs des années 70 nous ont, je crois, logiquement menés aux engagements que nous avons pris en juillet 1976 d'approfondir et de diversifier nos relations économiques, engagements qui ont été repris lors de la première réunion de ce Comité en décembre 1976.

Aujourd'hui, nous tentons pour la première fois de dresser le bilan officiel des résultats obtenus et de déterminer la direction dans laquelle orienter nos efforts pour
